



DEFI-INSOUMIS DE LA 9.

NUMERO-1 MARS-2018

www.DEFI-9eme.fr

Merci Madame la Députée d'avoir permis à ma mère de contribuer à l'effort de redressement national !

Une coupe à la main, un amuse-gueule dans l'autre, ce fut une chance pour moi d'échanger de vive voix avec Madame Stéphanie Kerbarh lors de la cérémonie des vœux du Maire de Fécamp. Loin de vouloir gâcher ce moment de convivialité et d'échange qui sied à cette manifestation, tuteur de mes deux parents, j'adressais à notre députée, au nom de ma mère mes remerciements pour la possibilité qui lui est donnée de participer au redressement de notre pays.

Certes sa contribution est fort modeste mais tout de même... Quand on perçoit 191,42 € par an pour toute retraite complémentaire, un prélèvement supplémentaire de 3.55 € de CSG peut paraître un effort très modeste. Il ne lui restera donc que 187.87 € par an pour compléter ses 193.86 € de pension mensuelle versée par le régime général. Mais ma mère sait être généreuse quand nos parlementaires aux indemnités plus que confortables l'y obligent ... « Savoir » n'est peut être pas le terme adapté dans son cas quand on est diagnostiqué Alzheimer. Généreuse, elle l'est encore puisqu'on lui retire aussi 5 € sur les 330 € d'APL dont elle bénéficiait pour couvrir les 2462.82 € de la facture mensuelle de l'EHPAD.

Surprise et étonnée, notre Députée bredouilla quelques explications. Une erreur des caisses complémentaires probablement...

Non Madame, c'est bien la loi financement de la Sécu que vous avez voté qui fixe le seuil d'exonération à 22 095 € de revenus pour un foyer fiscal de deux parts.

La « bonne » retraite mensuelle de mon père qui est maintenant de 2 247.93 € après qu'on lui ait retiré aussi 21.95€ de CSG supplémentaire, classe donc mes parents parmi les riches. Personne ne s'intéresse aux 3 000 € de déficit mensuel de leur budget car deux logements en EHPAD ça coûte !

Non Madame, ne faites pas l'étonnée ! Vous avez aussi voté la suppression de l'ISF permettant ainsi de faire porter l'effort de redressement national sur les classes les moins favorisées dont les retraités.

Un Insoumis de la 9ème

POURQUOI CE PETIT JOURNAL ?

Imposant l'austérité, Macron provoque une casse historique des acquis sociaux (réforme du code du travail, amputation des retraites, réduction des APL...etc), accroît les inégalités (patrons-rois, suppression de milliers d'emplois aidés, accès aux universités réservés...), abandonne les collectivités (diminution des financements).

Les services publics, dont le secteur santé déjà mal en point, sont ponctionnés dans le budget 2018 ! Mais, les principales victimes vont des plus faibles aux plus pauvres : travailleurs, chômeurs, jeunes, retraités, précaires.

Notons qu'il y a des heureux ! Ouvertement asservi à la finance, Macron octroie 4,5 à 7 milliards de cadeaux supplémentaires aux plus fortunés (- de 1 % de la population) grâce à la hausse générale de la CSG.

Il bénéficie d'une résignation populaire, musèle les mécontents. Le peuple se laissera-t-il donc indéfiniment tondre comme tout mouton ? Le DEFI vous donne la parole, comme aux insoumis de la 9ème circonscription, vous les isolés, les sans-voix, pour résister et préserver notre harmonie sociale ! Telle est notre ambition.



CARREFOUR : Pas de petits profits !

Les salariés de Carrefour ont diversement manifesté leur refus du projet de leur PDG. Un plan visant à la suppression de 4 500 emplois en France, à la fermeture de 273 magasins, à la réduction de 100 000 m² de surface dans les hypermarchés et à l'automatisation des lignes de caisses, c'est à dire à la disparition des caissières.

Pourquoi ce plan ? Uniquement pour augmenter les profits des actionnaires au détriment des salariés. En 2017, 500 millions d'euros ont été versés en dividendes ! Pas suffisant !

Il faut savoir que l'aide publique (l'argent des contribuables) aux entreprises privées s'élève chaque année à environ 200 milliards d'euros !!! Oui, vous avez bien lu ! Et sur cette somme, Carrefour empoche chaque année environ 400 millions d'euros !

Incroyable mais vrai !

DESERTIFICATION MEDICALE : L'Agence régionale de Santé (ARS) ou l'arbitraire aveugle et technocratique...

Alors qu'au fil des ans la situation du territoire de santé de Fécamp ne fait que se dégrader avec des départs de médecins généralistes et spécialistes non remplacés, l'ARS, nommée par le gouvernement, y voit une amélioration ! Cette vision au prisme de gestionnaires aux ordres de la rigueur gouvernementale surprend les élus locaux plus spectateurs qu'acteurs et révolte les citoyens qui voient les services publics de proximité, y compris celui de la santé, se dégrader sous le coup des politiques sociales-libérales qui conduisent la France dans le mur.

Le Collectif Un médecin pour chacun qui s'est battu en 2012 pour obtenir le classement de Fécamp en zone médicale prioritaire y voit un coup de poignard dans le dos. Les Insoumis de la 9^e circonscription trouvent l'expression bien à propos pour qualifier ce classement aberrant ! Deux médecins généralistes non remplacés à Valmont, un à Fécamp depuis 2012 et le départ en retraite d'un tiers des généralistes dans les trois ans... l'ARS n'y voit qu'une amélioration de la situation. De plus, le déclassement est lourd de conséquence, à commencer par la perte des 50 000 euros de subvention qui étaient offerts à tout médecin s'installant dans une zone déficitaire.

Sous la pression du collectif, feu la Communauté de communes de Fécamp, avait pris la compétence santé et œuvré à l'ouverture d'un centre de santé public au 1^{er} septembre 2014. Le changement de majorité à la tête de la collectivité devenue Agglomération Fécamp Caux Littoral, n'a pas arrangé les choses. Le centre de santé qui devait être pluridisciplinaire et recruter trois généralistes (c'était l'engagement des élus), stagne avec deux équivalents temps plein en médecine générale. Il faut une bonne loupe pour scruter les actions entreprises par les élus pour le recrutement de médecins salariés.

Beaucoup plus visible est l'action engagée par la collectivité pour la création d'une Maison médicale pluridisciplinaire, portée par des médecins libéraux beaucoup plus en adéquation avec sa couleur politique.

BIO et Zadistes !

Dans les années 2000, Jospin et Ayrault (PS) avaient réactivé le dossier de la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes.



A ce jour et après (enfin) l'annulation

de ce projet néfaste pour l'environnement, S. Travert, ministre de l'agriculture annonce y redéployer l'agriculture biologique.

Méfiance ! Après avoir supprimé les aides au maintien des agriculteurs bio et défendu le glyphosate, comme tous les autres produits herbicides, Saint Girouette deviendrait donc « Saint Bio » ?

En tous cas, l'occasion lui est donnée de développer une agriculture locale de qualité, notamment pour les cantines nantaises.

Faire des produits bio, c'est donc possible ?

Cela dit globalement, le Premier Ministre affiche un objectif volontaire jusqu'en 2022 : 50% de produits bio ou de qualité dans les cantines

publiques. Mais qui sont alors les 50% restants qui continueront à très mal manger ? Pourquoi ne pas s'engager sur du 100% dès maintenant pour le moins dans la sphère publique ? Et après 2022 ?

Quelques lobbyings restent donc à ne pas mécontenter, je suppose ! Jusqu'à quand allons-nous devoir « nourrir » ces prédateurs ?

Rappelons surtout le danger essentiel : les produits agricoles actuellement consommés génèrent des maladies connues mais aussi nouvelles, dont bonnes parties restent totalement incurables !

Déjà un nouveau proverbe à consonance médicale : « Dis moi ce que tu manges, je te dirais tes maladies ».

En tous cas bravo aux Zadistes pour leur courage, leur résistance et leur détermination contre l'artificialisation de 1600 hectares et la cupidité marchande et politique !

Le défi prioritaire du monde n'est-il pas de protéger l'environnement !

Claude Hamon

L'Agglo a inscrit un budget de 2,5 millions d'euros mais la difficulté de ce projet, c'est qu'il doit être porté par un praticien. Pour qui connaît bien la situation locale des professionnels de santé, la perle rare prête à s'investir en tant que coordinateur du projet est loin d'être trouvée !

Aberration encore... Le territoire de santé de Fécamp n'est pas la seule victime de l'ARS. Le nouveau zonage touche Bolbec et Lillebonne de manière tout aussi aberrante. Bolbec qui était classée en zone prioritaire figure désormais comme Fécamp en zone d'action complémentaire. Lillebonne intègre le classement en zone prioritaire alors que sa situation est nettement meilleure ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes mais l'ARS n'en fait pas la même lecture. A Lillebonne, il y a dix médecins pour 9 018 habitants, soit 11,08 médecins pour 10 000 habitants. A Bolbec, on compte six généralistes pour 11 872 habitants, soit 5,05 pour 10 000 habitants. Pourquoi Lillebonne, qui a le double de médecins que Bolbec pour 10 000 habitants, est-il prioritaire ? L'ARS applique un mode de calcul qui échappe à tous !

Insoumis et force de proposition. Les Insoumis de la 9^e circonscription, tiennent à rappeler que la santé tient une place importante dans le programme

La création d'un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études, est une solution toujours d'actualité pour pallier l'insuffisance de praticiens dans les déserts médicaux.

Pour aller plus loin : l'avenir en commun et son livret thématique associé « La santé notre bien commun »

<https://avenirencommun.fr/le-livret-sante/>



Pour rejoindre le collectif :

envoyez un mail à unmedecinpouchacun@laposte.net

FAUVES INSOMNIES

*Le fer des bottes sonne à notre porte
Haine froide, morte cohorte,
Sur un ciment noir aux vagues fortes,
Alcool de mer tout ciel emporte.*

*L'horreur du soir ferme notre oreille
L'ivresse des pensées assouplit le sommeil,
L'hiver feutrante étouffe le feu et notre éveil.*

*Sortez, vieillards puissants, aux os charnus,
Glissez de ces villages, vers toutes ces rues,
Ici, déjà, des enfants vivent nus.*

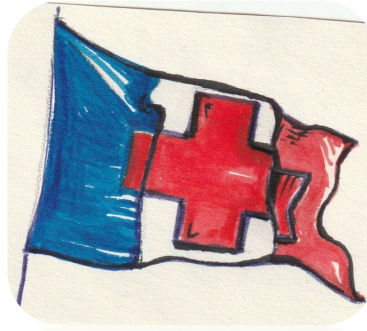
*La pluie lavant l'asphalte lisse du soir,
Absinthe nasale, lampe jaune, parfum d'espoir,
Eclate l'ampoule de ma nuit noire !
L'aube enfin, pâlit comme un miroir.*

Thierry Germain

1999 / Publications Silhouette en contrejour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous saviez sans doute qu'en France, le « désert médical » paralyse notre population. Cette pénurie est la conséquence de la baisse d'effectif des généralistes. L'hexagone compte aujourd'hui en moyenne 330 médecins pour 100 000 habitants alors que nous sommes dans le rouge à partir de 250 médecins avec le même nombre d'habitants



« Ce sont les périphéries urbaines les plus touchées ; les grandes villes ne sont pas épargnées à cause du prix élevé de ses loyers. Cette inégale répartition explique en partie le fait que les médecins nouvellement diplômés ne s'établissent que très peu en zones rurales. »

Le Monde du 28 décembre 2017 critique la situation des inégalités régionales. Certains départements ruraux et des banlieues pauvres n'ont plus le moindre praticien, tandis que les villes riches sont largement dotées. Entre 2007 et 2017, le nombre de spécialistes de la santé des femmes (contraception, troubles du cycle, ménopause, stérilité, diagnostic et suivi des tumeurs) a chuté de 41,60 %. Aujourd'hui 1 136, ils pourraient ne plus être que 531 en 2025 ! Face à cette pénurie, des femmes renoncent à se soigner.

Dans certains départements souvent des « déserts médicaux » les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous s'allongent et pour une consultation chez un spécialiste (ophtalmologue par exemple), il faut attendre, voire patienter de longs mois.

Que se passe-t-il dans notre région ?

La Haute Normandie est moins touchée que l'Eure sur la baisse des médecins généralistes. En Seine Maritime, les grandes agglomérations résistent bien, au détriment des zones rurales. Une nette baisse de médecins généralistes en 2018 (de 1 653 en 2014 à 1 577 en 2018). Les médecins sont âgés en moyenne de 60 ans et plus, représentant 24,40 % des effectifs, les moins de 40 ans représentant 16,30 % de l'ensemble des actifs réguliers.

Il faut savoir qu'en Haute Normandie, à l'horizon 2040, près de 10 % de la population aura plus de 80 ans contre moins de 5 % en 2010.

Une politique de santé devient urgente et préoccupante en termes d'indicateurs démographiques, sociaux, d'offre de soins ou bien encore d'état de santé. Si le vieillissement de la population pose des problèmes, que comptent faire nos politiques car il y a une situation sanitaire alarmante avec une surmortalité générale de près de 8 % par rapport à la moyenne nationale (10 % chez les hommes et 6 % chez les femmes) tous âges confondus et de 16 % si l'on considère les Hauts Normands âgés de moins de 65 % !

C'est la conséquence d'une offre de soin déficitaire en professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens, dentistes...) mais aussi de lits et places d'hospitalisation qui induisent des difficultés d'accès aux soins et prise en charge.

A Fécamp et ses environs, l'absence de services médicaux reste préoccupante.

Y aurait-il un manque d'intérêt de l'avenir médical ? Des médecins auraient-ils « oublié » de former des stagiaires ?

Le cabinet médical individuel tend à disparaître au profit de cabinets médicaux groupés. La technique médicale, sa complexité et

l'obsolescence de l'exercice de la pratique médicale qui existait au siècle précédent n'aurait plus lieu d'être. Que ce soit en établissement public ou privé, les médecins travaillent en équipe pluridisciplinaire (exemple, en cancérologie). On trouve également une volonté de développer la « télémedecine » qui équivaut à une consultation à distance par des moyens numériques. L'une des mesures du gouvernement la plus attendue concerne sans doute l'évolution du numérus clausus (soit en latin nombre fermé), qui limite le nombre d'étudiants acceptés en 2^{ème} année de médecine. En effet si ce dernier avait très faiblement augmenté en janvier 2017, Agnès Buzin, ministre de la santé, a dans une interview accordée au journal Ouest-France, annoncé que le Gouvernement n'avait pas encore pris de décision sur ce point, car selon elle « si on prend une décision maintenant, on risque d'avoir mal anticipé les besoins de demain ».

Mais pourquoi les centres médicaux privés ont-ils la liberté de s'installer là où ils veulent ? Cette libre installation entraîne des conséquences dramatiques pour les soins.

Exemple : A Etretat, un opposant politique médecin a décidé de créer à Criquetot- L'Esneval un centre médical. Les autres médecins l'ont suivi bien que le Maire d'Etretat ait tout fait pour les retenir.

L'Etat par l'intermédiaire de la préfecture veille à ce que la population ne manque jamais de pain mais doit-elle s'habituer à l'absence de service médical ?

(Sources Journal Le Monde, l'Actu 76, L'Petit Mardi)

Annelise Kunzé



QUAND LE « Gazpar » N'ARRIVE PAS A YPORT !



Suite au courrier de GDF, j'attends jeudi dernier, entre 8 heures et 18 heures, le gars chargé de poser mon nouveau compteur dit intelligent : le petit « Gazpar » (subtile appellation).

A dix heures, je vois le préposé en poser un dans le placard mural extérieur de ma gentille voisine ! Comme je m'inquiète de son heure de passage, il me déclare « Ah mon brave Monsieur ! C'est pas moi mais un collègue qui ira chez vous ; il s'occupe des rues parallèles et moi des perpendiculaires.

Mais il aura certainement pas le temps aujourd'hui vu les cadences infernales imposées. Et pis, je vous cache pas qu'on traine de pieds.

Voyez, comme ces appareils effectuent des relevés à distance, ils nous remplaceront puisque c'était le boulot qu'on faisait avant chez GDF, juste avant qu'ils nous virent quoi !

Et là, dès qu'on aura fini de tous les poser...ben notre nouveau patron, petit sous-traitant, va mettre la clé sous la porte et nous après, en fin de CDD...on aura plus de boulot ! »

TRAITEMENT DES ORDURES :

l'Agglo doit faire mieux !

Partout dans le monde le traitement des ordures ménagères est un énorme problème. La France produit chaque année 345 millions de tonnes de déchets dont 35 millions de tonnes de déchets ménagers. Sur ce total 42% seulement sont recyclés ou compostés, 32% sont incinérés et 21% sont enfouis.

Les mesures prises par l'Agglo de Fécamp, visant à développer le recyclage et à réduire l'incinération ainsi que l'enfouissement sauvage ou contrôlé, sont positives, et il convient de les saluer ! Dans les communes rurales, 2 bacs par foyer ont été distribués, 11000 bacs au total pour un coût de plusieurs centaines de milliers d'euros !

Le dispositif mis en place va faciliter le ramassage. Cependant, force est de constater que dans de nombreux villages, la mise en place provoque déjà ici et là pagaille et mécontentement. En effet, le Monsieur Rudologie de l'agglo a délibérément ignoré que de nombreux chemins sans issue, ruelles ou impasses bordés d'habitations existent où les collecteurs ne peuvent accéder. Dans ces cas, les riverains, parfois très âgés ou handicapés, sont tenus de transporter leurs bacs à l'endroit où se fera le ramassage. Or à cet endroit forcément ouvert à la circulation automobile, rien n'a été prévu pour rassembler toute une nuit dans de bonnes conditions de sécurité parfois jusqu'à une douzaine de bacs.

Décrits comme « écolos et ergos », ces mouchards « généreront des gains de productivité » dont l'utilisateur ne verra pas la couleur.

Seuls les dirigeants et les actionnaires du groupe encaisseront les profits au détriment des salariés licenciés et des clients qui paient toujours le même prix.

A noter que « Gazpar » contrôle désormais les fuites éventuelles ! Rassurez moi, y'en avait pas avant ?

Donc, je ne suis pas pressé de voir mon brave vieux compteur être changé par un « bavard », pas plus que de participer au massacre social et politique « Macronscopique » !

Thierry Germain



A Sassetot par exemple où les voies sans issue sont assez nombreuses et où se pose le problème particulier des Petites Dalles, rien n'a été fait pour résoudre les difficultés auxquelles les usagers sont confrontés alors qu'ils n'ont jamais été consultés ou informés.

Le Maire, 7ème vice-président de l'Agglo, dont le dévouement très particulier à sa commune est bien connu depuis « l'affaire Sissi » ne siégerait-il pas au bureau de l'Agglo que pour percevoir l'indemnité versée aux ...15 vice-présidents ?

Pour aller plus loin : l'avenir en commun et son livret thématique « Objectif Zéro déchet » :

<https://avenirencommun.fr/le-livret-dechets>



Plus d'articles en ligne sur www.defi-9eme.fr

Participez à DEFI en envoyant vos textes

à l'adresse contact@defi-9eme.fr

DEFI